



DEVELOPPEMENT DURABLE

« Embarquer tous les professionnels, les étudiants, les patients, les visiteurs, dans la démarche développement durable du CH »

« Ne pas se satisfaire de ce qu'on a déjà fait »

« Qui peut aujourd'hui se désintéresser du sujet ? »



Alain Guinamant,
Directeur du Ch de Carcassonne

ISO 14001

« L'ISO 14001 n'est pas un objectif, c'est un moyen ; cela oblige, c'est structurant pour notre fonctionnement »

Le renouvellement de la Certification ISO 14001, à l'automne, témoigne de l'engagement en faveur de l'environnement et du développement durable, et a permis de valider une nouvelle approche concrète et opérationnelle du système de management environnemental.

Celui-ci implique la mise en œuvre de nombreuses actions attendues à la prochaine visite en octobre 2023. Parmi les sujets sensibles, la valorisation des déchets, la lutte contre les mégots au sol et la thématique des déplacements, sont des points de vigilance à traiter.



Au-delà de cette démarche, 2022 marque un tournant dans le pilotage institutionnel du développement durable qui dépend désormais de la Direction générale avec un engagement fort via le nouveau Projet d'Etablissement « Vert 2027 ».

N'oublions pas que la démarche DD repose sur chacun de nous, quels que soient nos fonctions et métiers. C'est notamment dans ce cadre que la démarche éco-soins est lancée dans le but d'intégrer l'environnement, et plus largement le développement durable, au sein de l'établissement.

CTEES

Aujourd'hui, un nouveau projet se développe via le conseiller en transition énergétique et écologique en santé (CTEES). Il s'agit d'un projet de territoire qui dépasse les frontières du CH.

Sa mission principale, définie par l'ANAP, consiste à assister durant 3 ans plusieurs établissements publics et privés de l'ouest audois dans le domaine de la performance énergétique.

L'objectif est de gagner du temps et d'accompagner les interlocuteurs administratifs et techniques : solutions techniques, reporting et chiffres clés, recherche de financements... L'idée est de jouer collectif pour une performance globale.

Les CTEES sont eux-mêmes pilotés par un coordonnateur régional, qui les fait monter en compétences et permet un partage d'outils et d'informations. Le maillage est national et l'urgence d'agir est belle et bien là !

Les ombrières

vers l'autonomie énergétique

Acteur économique important sur le territoire, l'hôpital est un consommateur, un prestataire de soins mais aussi un producteur d'énergie !

Parce qu'il est une partie prenante des politiques publiques et qu'il a une responsabilité sur le territoire, le Centre Hospitalier s'inscrit dans les projets fédérateurs autour de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. C'est ainsi que le projet des ombrières photovoltaïques est né en lien avec le SYADEN et URBASOLAR.

Une évolution réglementaire vise à rendre obligatoire la couverture des parkings par des ombrières photovoltaïques; au CH de Carcassonne, c'est le cas, avec 2 modes de fonctionnement : l'injection indirecte et l'autoconsommation.

A noter que l'établissement dispose aussi d'une chaudière bois et d'une production d'eau chaude solaire. En bref, c'est un concept qui s'intéresse aux impacts liés à nos modes de vie et façons de consommer, aujourd'hui et à l'avenir. Il est à l'intersection entre 3 « piliers » : écologique (ou environnement), social et économique.

Production 2022

1500 places de parking couvertes par des ombrières photovoltaïques produisent localement de l'électricité sur le site du centre hospitalier.

Année 2022	Production en MWh	Nombre d'heures de production	Consommation directe* sur site en MWh
Décembre	162	272	147
Novembre	199	278	164
Octobre	342	329	267
Septembre	505	365	382
Août	637	421	541
Juillet	707	452	571
Juin	659	445	509
Mai	696	443	446
Avril	529	392	317
Mars	335	359	244
Février	314	292	228
Janvier	253	288	205
Total 2022	5338	4336	4021

* L'analyse des données d'injection au réseau montre qu'en 2022, 4021 MWh (soit 75%) ont été consommés sur site. Cette consommation est à différencier de l'autoconsommation. L'électron étant de nature fainéant, il se dirige vers le consommateur le plus proche lorsqu'un besoin en électricité se fait sentir !

Que retenir de ces informations chiffrées ?

Ces données montrent que l'injection indirecte permet la fourniture d'électricité produite in situ les $\frac{3}{4}$ du temps...

Le système n'est pas assimilable à de l'auto-consommation ; donc le CH acquitte ses factures d'électricité mais celles-ci n'incluent pas le tarif d'acheminement de l'électricité (TURPE), ce qui est une source d'économie.



Une installation de 250 kilowatts en auto-consommation directe a été réalisée pour les besoins du Centre Hospitalier, en plus de la centrale de 4 MWc, dont l'électricité produite est injectée dans le réseau électrique. L'objectif : expérimenter l'utilisation de l'énergie produite au bénéfice d'utilisateurs locaux via « un circuit-court énergétique ».

L'établissement est quasiment autonome sur le plan énergétique - tout au moins en journée, lorsque le soleil brille.

Et l'auto-consommation ?

La petite centrale dédiée à l'autoconsommation produit environ 350 MWh par an qui ne sont pas comptabilisés dans les tableaux ci-contre.

Que représente la consommation en électricité d'un tel site ?

La consommation annuelle dépasse les 11 000 MWh pour l'hôpital MCO et la plateforme médico-logistique voisine ; à lui seul, l'hôpital MCO consomme plus de 9000 MWh.

PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

Pour la première fois sur le territoire, une collectivité publique a investi dans un projet de production d'énergie renouvelable solaire. Le SYADEN, associé à Urbasolar, est entré au capital de la société « HOPITAL SYADEN ENR » qui porte le projet. Par ailleurs, le projet a fait l'objet d'un financement participatif auprès des agents du Centre Hospitalier et des citoyens du département de l'Aude.

En service depuis début 2021 et d'une puissance de 4 MWc les ombrières produisent annuellement 5 000 MWh d'électricité décarbonée, l'équivalent de la consommation de 1 100 foyers.



Conscient des enjeux liés au développement durable et empreint d'un devoir d'exemplarité, le Centre Hospitalier (CH) de Carcassonne a volontairement intégré les préoccupations sociales, sociétales et environnementales à ses activités et à ses relations avec les parties prenantes. Plusieurs actions engagées et innovantes permettent d'illustrer cette démarche dite de « RSO » (responsabilité sociale / sociétale des organisations).

Celle-ci fut lancée dès les premières réflexions portant sur la construction du bâtiment dédié aux activités de médecine – chirurgie – obstétrique (MCO) sur le site de Montredon. Ouvert en 2014, il fut construit selon le référentiel de Haute Qualité Environnementale (HQE) avec une réflexion sur l'énergie qui se matérialise notamment par des ombrières photovoltaïques, une chaudière bois et la production d'eau chaude solaire thermique.

Après l'ouverture du bâtiment, elle fut assortie de réflexions sur les process dont la valorisation des biodéchets et l'optimisation du tri des déchets issus du soin et de façon plus globale celui des achats via l'engagement dans les achats responsables. L'éco-pâturage est une traduction concrète de la créativité dont l'établissement peut faire preuve. Elle fut complétée par un engagement global de l'établissement via des actions portant sur les différents piliers du développement durable et une action renforcée pour le pilier environnemental via un système de management environnemental (SME), aboutissant à la certification ISO 14001 en 2019.

Pour la mise en œuvre de ce SME, le CH de Carcassonne s'est engagé à allouer les ressources nécessaires pour protéger l'environnement et satisfaire les obligations de conformité afin de minimiser les impacts sur l'air, l'eau, le sol, le vivant et l'épuisement des ressources naturelles.

Il s'est aussi engagé à prendre en compte l'environnement dans les achats, porter une attention particulière aux produits chimiques, gérer les interventions des entreprises extérieures et mener des actions de formation, information et sensibilisation. La survenue d'une situation d'urgence est anticipée dans le but de maîtriser l'impact environnemental.

Pour améliorer en continu le SME, afin d'améliorer sa performance environnementale, l'établissement sollicite la remontée d'informations et d'évènements indésirables – y compris auprès des parties prenantes – et réalise des points d'étape lors de « revues de direction » pour balayer le système, le mettre à jour et fixer des objectifs.

Aujourd'hui, dans le cadre d'une démarche encore plus renforcée, le Centre Hospitalier de Carcassonne a intégré l'environnement et plus largement le développement durable dans sa gouvernance et dans ses orientations stratégiques. Dans le projet d'établissement 2022-2027, dont le nom « VERT 2027 » est à lui seul évocateur de l'engagement du CH en la matière, ces thématiques sont des incontournables y compris dans le soin, cœur et raison d'être de l'Hôpital, au-travers de l'éco-soin.

Si le pilotage institutionnel est désormais réalisé par la Direction Générale, avec l'appui d'un référent, la responsabilité est aussi individuelle et repose sur chacun de nous : professionnels, prestataires, partenaires, patients, visiteurs, étudiants... Le réseau des ambassadeurs, interne à l'établissement, a pour objectif de créer du lien et des échanges d'informations, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent, quel que soit leur métier ou leur grade, de participer activement à la démarche.

Celle-ci est complétée par des actions d'information et de communication, tant en interne qu'en externe, et de partenariats à l'échelle du territoire.

Alain GUINAMANT, Directeur